

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7858 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RAÏSSI EL ARBI

Date de naissance : 02/01/1958

Adresse : LOT WAREA AINI N° 272 H DEROUA

Tél. : 0666816955 Total des frais engagés : 134,30 + 85,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/02/23

Nom et prénom du malade : Raïssi el arbi Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ADK Prostate

Affection longue durée ou chronique ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

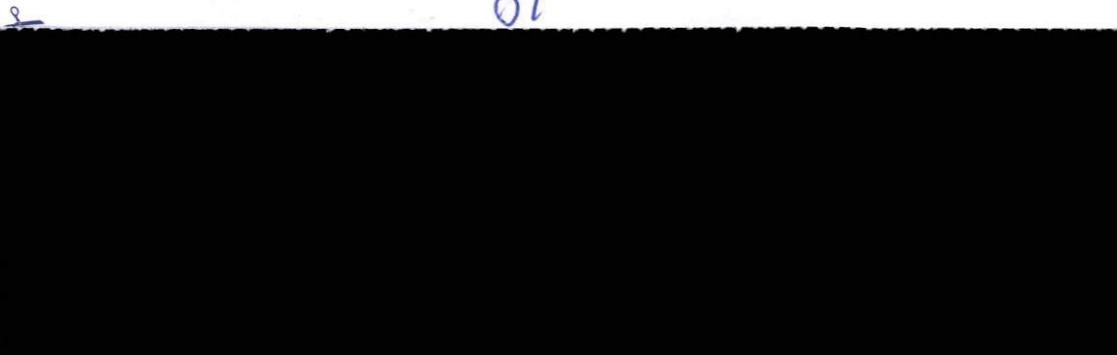
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA Le : 20 FEV. 2023

Signature de l'adhérent(e) :



8



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/02/23	S		G	<p>Dr BENMESSAOUD Kenza Ghandi Oncology Oncologue - Radiologue Bruxelloise 236 Bd. Ghandi 1180 Bruxelles Offices 2ème étage N° 7 Tél. : 0522 23 01 13</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Flunisseur	Date	Montant de la Facture
ARMAMENTA 244 lotissement el wafaa Fix : 06.22.53.20.54	15.2.23	134,30
PHARMACIE EL OUMOUUMA lotissement el wafaa	15.2.23	85,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Ghandi Oncology
Oncologie médicale - Radiothérapie

Docteur BENMESSAOUD Kenza
دكتورة بنMessaud كنزة
Oncologue - Radiothérapeute

Traitements et prise en charge des cancers - Dépistage - Prévention - Radiothérapie conformatrice 3D - Radiothérapie par modulation d'intensité IMRT - Radiothérapie stéréotaxique - Radiochirurgie - Curothérapie - Oncologie médicale - Chimiothérapie - Hormonothérapie - Thérapie ciblée - Immunothérapie - Traitement de la douleur - Soins palliatifs

15 février 2023

Mr. RAISSI EL ARBI

23,00
PHARMACIE EL OUMOUMA
244 lotissement el wafaa
Derouba
Fix : 05.22.53.20.54

1/ EFFIPRED 5 MG COMPRIME EFFERVESCENT

1CP/J EN CONTINU

36,40
2/ KOPRED 20MG

2CP SOIR DU MERCREDI
2CP MATIN DU JEUDI
2CP MATIN DU VENDREDI

3/ NAUREUS

1CP SOIR DU MERCREDI
1CP MATIN DU JEUDI
1CP MATIN DU VENDREDI

36,40
PHARMACIE EL OUMOUMA
244 lotissement el wafaa
Derouba
Fix : 05.22.53.20.54

Docteur BENMESSAOUD Kenza
Ghandi Oncology
Oncologue - Radiothérapeute
356 Bd. Ghandi, Imm. Ghandi
Offices 2^{me} étage N°7
Casablanca
Tél. 0522.23.07.13



LOT : 1512
PER : 01 - 26
P.P.V : 36 DH 40

dine
LOT : 9135
UT. AV : 05-25
P.P.V : 74 DH 90

comprimés pelliculés
e orale

EFFIPRED Long
PPU 23DH00
EXP 11/2025
LOT 29038 1



Ghandi Oncology
Oncologie médicale - Radiothérapie

Docteur BENMESSAOUD Kenza

الدكتورة بنMessaudKenza

Oncologue - Radiothérapeute

Traitements et prise en charge des cancers - Dépistage - Prévention - Radiothérapie conformatrice 3D - Radiothérapie par modulation d'intensité IMRT - Radiothérapie stéréotaxique - Radiochirurgie - Curiethérapie - Oncologie médicale - Chimiothérapie - Hormonothérapie - Thérapie ciblée - Immunothérapie - Traitement de la douleur - Soins palliatifs

PHARMACIE EL OUMIA
244 lotissement el wad
Derouba
Casablanca - 336 22 52 90

15 février 2023

Mr. RAISSI EL ARBI

52.8
S.V

11.30
S.V

16.30
S.P

1. **PRAZOL** : 1 gel par jour pendant 1 mois
2. **Bains de bouche** : 2/3 sérum bicar 1.4% + 1/3 sérum salé 0.9%
4 à 6 gargarismes par jour
3. **Daktarin gel** : si aphte
1 application fois 3 par jour
4. **Immodium** : si diarrhée
1 gélule après chaque selle liquide
Max 6 par jour
5. **Smecta** : si diarrhée
1 sachet x 3/jour
6. **Megasfon 160 mg** : si douleur abdominale

T.O.S
Dr. BENMESSAOUD Kenza
Ghandi Oncology
Oncologue - Radiothérapeute
244 Bd. Ghandi, Imm. Ghandi
Casablanca - 336 22 52 90
Offices 2^{ème} étage N°7
Téléphone : 06 62 51 02 51
Fax : 05 22 23 01 13
Email : ghandioncology@gmail.com



PPV:52DH80
PER:12/24
LOT:L1696-3

